



# PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

## Nouvelles normes environnementales des locaux tertiaires

<b>PUBLIC VISE</b>	Professionnels de l'immobilier, gestionnaires de bâtiments tertiaires
<b>PRE REQUIS</b>	Connaissances de base dans le fonctionnement d'un bâtiment.
<b>OBJECTIFS</b>	<p>Être en capacité de conseiller les propriétaires de locaux tertiaires sur leurs obligations réglementaires concernant les caractéristiques thermiques de leur parc.</p> <p>Lister les principales recommandations de mises aux normes concernant les locaux tertiaires existant.</p> <p>Connaître leurs conditions d'applications et les bâtiments concernés par chaque recommandations.</p> <p>Lister les principales recommandations associées aux locaux tertiaires neufs dans le cadre de la RE2020.</p> <p>Connaître leurs conditions d'applications et les bâtiments concernés par chaque recommandation.</p> <p>Savoir comment est constitué un volet annexe environnementale pour les immeubles de plus de 2000m<sup>2</sup>. Savoir l'expliquer et le transcrire à un client.</p> <p>Être en mesure de repérer des acteurs capables de mettre les bâtiments aux normes.</p> <p>Connaître les principales aides à la rénovation (CEE).</p>
<b>DUREE</b>	14 heures
<b>CONTENU</b>	<p><b>Présentation générale de la réglementation</b></p> <p>Texte applicable en fonction des situations.</p> <p>Cas d'études pour identifier quel texte choisir.</p> <p><b>Présentation par réglementation</b></p> <p>Réglementation environnementale 2020</p> <p>Volet environnemental</p> <p>Réglementation thermique élément par élément</p> <p>Réglementation thermique globale</p> <p><b>Présentation des leviers pour la mise aux normes</b></p> <p>Aides financières (CEE)</p> <p>Contrat de commissionnement</p> <p>Acteurs permettant la mise aux normes.</p>
<b>MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<p>Présentation orale ouverte aux questions des stagiaires.</p> <p>Projection d'un diaporama pour visualiser les apports théoriques et suivre le fil conducteur.</p> <p>Utilisation d'un outil de brainstorming pour faciliter l'émulation collective.</p> <p>Alternance d'apports théoriques et d'études de cas / simulations</p> <p>Remise d'un support numérique à l'issue de la formation, synthétisant les apports théoriques de la formation.</p> <p>Les formations à distance sont réalisées selon les modalités de la classe virtuelle.</p>
<b>INTERVENANT(E)S</b>	<p><b>Laetitia BATAILLIE</b> est architecte, présidente des architectes de la rénovation Occitanie, spécialiste des questions énergétique. Elle participe aux groupes de travail nationaux (programme PROFEEL) et régionaux (groupe pour la rénovation énergétique, Envirobat)</p> <p>Formatrice depuis 6 ans auprès d'architectes, maîtres d'ouvrages et gestionnaires de patrimoine, elle traite des questions de l'efficacité énergétique, la rénovation du bâti ancien et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le chiffrage des projets, le coût global.</p> <p>Elle continue d'exercer majoritairement en tant que conseil à maîtrise d'œuvre auprès d'architectes, réalise de nombreuses visites de conseil (avant achat, conseil en gestion de patrimoine, ...), ce qui lui permet de rester ancrée dans les réalités concrètes rencontrées sur le terrain.</p>

.../...



## MOYENS TECHNIQUES DES FORMATIONS A DISTANCE

La formation à distance est réalisée intégralement avec l'application ZOOM ou TEAMS. Lors de la convocation l'apprenant reçoit un lien d'accès lui permettant de se connecter aux séances en classes virtuelles ainsi qu'un guide d'utilisation de l'application. Lors de sa première connexion, l'apprenant est invité à se connecter 10 minutes avant le début de la formation pour tester la prise en main de l'application. En cas de difficulté, il peut demander l'assistance du formateur par téléphone dans les 10 minutes qui précèdent le démarrage de la formation, ou bien direct au formateur pendant la session numéro du formateur communiqué dans la convocation. En cas de déconnexion involontaire pendant la session de formation, l'apprenant pourra se reconnecter de façon autonome avec le même lien et joindre le formateur par sms en cas de difficulté.

## MODALITES D'EVALUATION

Fiche de présence à émarger par demi-journées de formation pour les formations en présentiel. Emission des relevés de connexion de l'application ZOOM pour les formations à distance. Feedbacks du formateur et du groupe lors des phases de mise en pratique. Quiz permettant de valider les principaux apports théoriques à l'issue de la formation. Questionnaire de satisfaction en fin de formation sur le déroulement de l'action et les acquis de la formation.

## SANCTION

Remise d'une attestation individuelle de fin de formation à l'issue de l'action.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Formation :** présentielle ou à distance, en intra ou inter-entreprise  
**Dates, lieu et horaires :** selon convention  
**Tarif :** selon devis et/ou tarif en vigueur sur le site <https://omyo.fr>  
**Nombre de personnes minimum et maximum :** 6 à 12 participants maximum  
**Modalité et délai d'accès :** L'accès en formation est conditionné par le versement d'un acompte par l'entreprise. Pour les formations à distance l'apprenant doit avoir à sa disposition un poste de travail informatique (PC ou tablette), doté d'un micro, d'une caméra vidéo et de hauts parleurs ; relié à une connexion internet haut débit (pour une meilleure qualité, il est conseillé une connexion réseau filaire via câble Ethernet, plutôt qu'en Wi-Fi). Inscription minimum 2 mois avant le début de la formation pour les demandes de prise en charge par les organismes financeurs.

**Accès aux personnes porteuses de handicaps** (nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la session) :

- Accessibilité de la salle de formation aux personnes à mobilité réduite, organisée dans l'entreprise, selon le besoin
- Adaptations possibles en fonction du type de handicap

## CONTACTS STAGIAIRES

OMYO – B36 – 41 rue de Cugnaux – 31300 Toulouse  
Sophie Gautier – [sophie.gautier@omyo.fr](mailto:sophie.gautier@omyo.fr) - 06 63 08 09 40